

10 idées à retenir autour du projet de nouvel Hôpital

1. Le Groupe Hospitalier Nord-Essonne (GHNE) est constitué des Centres Hospitaliers des Deux Vallées (CH2V) (sites de Longjumeau et de Juvisy) et d'Orsay. L'offre proposée est dispersée et se fragilise progressivement, dans un contexte très concurrentiel. Elle risque de devenir de moins en moins adaptée aux besoins de la population.
2. Ne rien faire se traduirait par une dégradation de la qualité de prise en charge, notamment du fait des difficultés à recruter des médecins et de la vétusté des sites.
3. Différents scénarii de réhabilitation des sites actuels ont été étudiés et n'étaient ni réalistes, ni viables. Un changement radical de stratégie était nécessaire : regrouper l'activité des trois établissements sur un site unique.
4. Le consensus s'est porté sur le campus urbain Paris-Saclay, situé sur la frange sud du Plateau de Saclay : ce choix s'appuie sur des données démographiques, épidémiologiques, économiques et tient compte des choix d'investissement passés des pouvoirs publics.
5. Le projet vise à créer un établissement de 416 lits et places en 2023 pour la médecine, la chirurgie et l'obstétrique. Ouvert sur la ville, il bénéficiera de l'environnement scientifique et industriel du plateau de Saclay pour contribuer au développement de la médecine du futur et bénéficier de ses innovations. Les activités de soins de suite et réadaptation seront regroupées sur Orsay et la Psychiatrie sera maintenue sur le site de Bures-sur-Yvette.
6. Le regroupement des 3 hôpitaux sera accompagné d'une réorganisation innovante de l'offre de soins de proximité, reposant sur l'ouverture de 3 Centres de Consultations et de Soins Urgents, en lien avec la médecine libérale (Longjumeau : 2017, Sainte Geneviève des Bois : 2018, Juvisy : 2021). La prise en charge de l'urgence vitale sera garantie par la présence des trois SMUR. Ce maillage territorial permettra l'accès aux soins facilité pour les usagers du Nord Essonne.
7. Un consensus fort se dégage autour de ce projet : il est soutenu par les élus et représentants des usagers aux Conseils de Surveillance et l'ensemble des communautés médicales. Il a été élaboré en complémentarité avec les autres acteurs publics (CH Sainte Anne, Hôpitaux Universitaires Paris Sud, CHSF) et privés.
8. Ce projet, déposé auprès des instances nationales, a été déclaré éligible par le dispositif COPERMO, ce qui marque une étape décisive.
9. Les mouvements annuels et la démographie permettront une adaptation progressive des emplois sur 6 ans, sans recourir au licenciement.
10. Dès maintenant, la mise en œuvre de ce projet permet une attractivité médicale renouvelée, qui se traduit par des recrutements de postes médicaux partagés avec les hôpitaux hospitalo-universitaires. Des Centres de Consultations et de Soins Urgents seront ouverts. Des équipes seront regroupées sur des plateaux techniques reconfigurés et modernes. L'amélioration de l'offre de soins commence donc aujourd'hui.